DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D

AVIS D'IMPÔT 2023 (AVISCFE)

RÉPUBLIQUE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes

FRANÇAISE TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Liberté Égalité Fraternité TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le

département, la région ou divers organismes

SCA SOCIETE DES EAUX DE MELUN

VEOLIA CENTRE COMPTABLE EAU FRAN

64 BD CARNOT

62000 ARRAS

Vos références		Votre situation				
Numéro fiscal : Référence de l'avis :	785751058 VD0G0 2396047635483	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	441 €			
Identification de l'entreprise redevable : (33) N° SIRET : SCA SOCIETE DES EAUX DE MEL UN	785751058 VD0G0	MONTANT A PAYER Au plus tard le 15/12/2023	441,00 €			
Département : SEINE-ET-MARNE Commune : CHAMPDEUIL	77 081					
Lieu d'imposition : RUE GRANDE	0040					
Numéro de rôle : Numéro d'obligation : Établi à la date du :	092 CFE80 06/10/2023					
Date de mise en recouvrement :	31/10/2023					

Votre paiement ou remboursement

Votre entreprise relève de la Direction des Grandes Entreprises et a opté pour le paiement global. Vous n'avez par conséquent aucun paiement à effectuer au titre de cet avis.

Vos contacts

- => Par messagerie sécurisée : dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr
- => Par téléphone : pour toutes questions d'ordre technique sur votre démarche de paiement en ligne au 0809 400 210* du lundi au vendredi de 8h à 19h30 (horaires de la Métropole)

Et pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous => Sur place : Direction des Grandes Entreprises 8 rue Courtois 93505 PANTIN CEDEX. Accueil exclusivement sur rendez-vous sur impots.gouv.fr, espace "Contact et RDV" (pour le paiement de votre impôt) Tél : 01 49 91 14 30

RIB de la DGE : BIC-BDFEFRPPCCT / IBAN-FR65 3000 1009 3449 29 T0 5515 195

=> Sur place : auprès de votre centre des Finances publiques

SIE MELUN EQ. IFU 1 20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL 77010 MELUN CEDEX

Tél.: 01 64 41 31 61

Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr, espace « Contact et RDV »

* (Service gratuit + prix de l'appel)

Situa	tion dans une zone d'a	ctivités économi	iques	:	NON							(CFECCICN	1A)
		С	OTIS	ATIO	N FONCIÈR	RE DI	ES	ENTREPRIS	ES ((1)			
1	Valeur locative des bier taxe foncière	ns passibles de		1 594 7 Total des réductions (7)									
2	Dont la valeur locative d concernés par la révision		1 594			8	3	Base après rédu			ns (8)		1 594
3	Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)			NON			9	Imposition sur la ba			e minimum (9)	NON	
4	Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)						0	Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)					
5	Réduction pour création d'établissement (5)						1	Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)			NON		
6	Réduction artisans et au	utres (6)				1:	2	Base minim	um a	applio	cable (9)		
Élé	ements de calcul (12)	Commune		;	Syndicats d			Intercommu (13)	ntercommunalité Taxes s (13) d'équipe				
13	Bases exonérées												
14	dont à effet sur la CVAE (16)												
15	Bases nettes								1 59	94	1 594		1 594
16	Rappel taux d'imposition 2022		%					21,13		%			
17	Taux d'imposition 2023		%			9/	6	22,74		%	1,40400 %	0,41600	9
18	Cotisation 2023 avant lissage								36	62	22		7
19	Cotisation 2023 lissée (17)							377 22			7		
20	Total des cotisations ex frais de gestion	conérées hors								,			
21	Total des cotisations exonérées lissées avec frais de gestion (17)							lont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)					
23	Total des cotisations 20 de la ligne 19	023 lissées			406	24	F	Frais de gestion (18)					14
25	Total de cotisation for	ncière des entre	orises	5	-		-						420
		TAXE POUR	FRAI	S DE	CHAMBRE	ES DI	E C	OMMERCE	ET [D'IND	USTRIE		
26	Base d'imposition	1 59	94	27	Taux 2023			1,22	%	28	Cotisation avant lissage		19
29	Bases exonérées			30	Rappel taux 2022	x		1,22	%	31	Cotisation lissée (17)		19
32	Cotisation exonérée hors frais de gestion			33 Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)									
34	Frais de gestion (18)												2
35	Cotisation totale de ta	ve nour frais de	chan	nhres	de comme	rco (ot d	d'industria					21

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (TCMA)								
	36	Base d'imposition			37	Base exonérée		
Droit	38	Taux 2023		%	39	Rappel taux 2022		%
additionnel à la CFE	40	Cotisation avant lissage		Cotisation exonérée hors frais de gestion				
0.1	42	Cotisation lissée (17)			43	Cotisation exonérée liss frais de gestion (17)		
44	Total droits fixes (19)				45	Total de taxe pour frais chambres de métiers et l'artisanat		
46	46 Frais de gestion (18)							
47	47 Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat							

TOTAL DE L'IMPÔT DÛ (TOTALIMPOTDU)							
189	189 INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (28)						
190	190 INFORMATION : Aides soumises au règlement de minimis (29)						
191	191 INFORMATION : Aides soumises au RGEC (30)						
192	INFORMATION : Lissage 2017 de l'augmentation de cotisation (31)		/ an				
193	INFORMATION : Lissage 2017 de la baisse de cotisation (32)	5	/ an				
194	MONTANT DE VOTRE IMPÔT (lignes 25+35+47+61+69+84+95+119+154+160+175+182+188 si servies)	441 €					

La part de TSE indiquée ligne 19 attribuée à la Société du Grand Paris s'élève à : 4 €. La part de TSE indiquée ligne 19 attribuée à la Région Ile-de-France s'élève à : 4 €.



La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration. Tout contribuable de bonne foi a la possibilité de corriger - spontanément ou au cours d'un contrôle - ses déclarations sans risque de sanction et de bénéficier d'un intérêt de retard réduit. Pour en savoir plus : « impots.gouv.fr / rubrique droit à l'erreur » ou sur Oups.gouv.fr